

Grâce au ramadan, Dieu est de retour dans l'entreprise

Le 27 novembre 2008, le cardinal Tauran s'extasiait, à la faculté de Théologie de Rome : « Dieu a fait son retour dans les sociétés européennes grâce aux musulmans ».

Aujourd'hui, il pourrait ajouter : « Grâce au ramadan, Dieu est de retour dans l'entreprise ».

Qui aurait pu penser, il y a vingt ans, qu'une pratique religieuse amènerait les boîtes à adapter leurs horaires, et la charge de travail de quelques salariés ? (1)

Salarié à la RATP, Kamel raconte, sans complexe : « On a un petit traitement de faveur, mais le boulot reste le même. Le plus pénible nous est épargné. Pour moi, pendant ce mois-là, je ne fais pas de démontage, parce que c'est assez physique. On n'a pas le droit de manger, ni de boire, et en plus il fait un peu chaud en ce moment ; c'est ça le plus dur. Plus que du favoritisme, c'est un arrangement. Je démonterai moins de moteurs ce mois-ci, mais le mois prochain, j'en démonterai un peu plus... »

Autrement dit, on demande aux salariés qui ne font pas le ramadan de faire le travail que les jeûneurs volontaires ne sont pas en état de faire, à cause de leur faiblesse physique !

Dounia Bouzar, l'anthropologue qui raconte partout qu'au nom de l'intégration et de la laïcité, la France doit accepter le voile, la burqa et le ramadan, dévoile le pot-aux-roses : « Un responsable machiniste qui s'endort sur sa machine, risque de se faire couper un bras. Alors on essaie de trouver des moyens de parer à ça : soit on échange certaines fonctions avec d'autres collègues à l'amiable, soit on échange les horaires. S'il n'y a pas de solution amiable, on peut aussi demander à poser des RTT ou des jours de congés. »